

Elastopôle

Pôle de compétitivité caoutchouc

Communiqué de presse

14 septembre 2007

Assemblée générale constitutive 12 septembre 2007 Orléans

> Contact :

Bruno MURET

Responsable Communication
SNCP

60 rue auber
94408 VITRY SUR SEINE
FRANCE

E-mail :
bruno.muret@lecaoutchouc.com
Tél : 01 49 60 57 92

L'assemblée générale constitutive d'Elastopôle a eu lieu le 12 septembre 2007 à Orléans et a réuni près d'une centaine de professionnels issus de la filière caoutchouc.

Cette assemblée, après avoir ratifié les statuts du pôle, a élu un conseil d'administration composé de 3 collèges (transformateurs de caoutchouc, établissements d'enseignement et de recherche, entreprises fournisseurs ou utilisateurs) ainsi qu'un Président en la personne de M. Didier FEGLY PDG de la société SACRED basée dans l'Eure et Loir.

Cette assemblée générale a été l'occasion de faire le point sur plusieurs projets technologiques et économiques qu'Elastopôle souhaite présenter avant la fin de l'année dans le cadre du 5^{ème} « Appel à projets » ou des « Actions collectives » : Polyphasics (conception de matériaux polyphasiques issus de produits caoutchouc en fin de vie), OverReach (actions collectives visant à accompagner la mise en place du règlement REACH,...).

Cette assemblée constitutive sera suivie dans les semaines à venir par l'élection du bureau du conseil d'administration, puis par la signature du contrat de pôle.

Un réunion d'information sur le projet de contrat de pôle avec les collectivités territoriales concernées s'est tenue l'après-midi en présence de M. Jean-Michel BERARD Préfet de la région Centre et du Loiret, ainsi que de Mme Marie-Madeleine MIALOT et de M. Patrick RIEHL vice Présidents du Conseil Régional Centre.

Pour mémoire, le projet Elastopôle porté par le Syndicat national du caoutchouc et des polymères (SNCP) a été labellisé « Pôle de compétitivité » par le CIIACT (Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires) du 5 juillet 2007.

Elastopôle couvre quatre régions : le Centre, région référente, les Pays de la Loire, l'Auvergne et l'Île de France.